

Grille des tarifs " chasseur de terrain "

Terrain à bâtir

Ce barème représente le montant maximum de nos honoraires sur les transactions de terrains à bâtir.

Les honoraires comprennent la mise en publicité, les visites, la rédaction du compromis de vente et le suivi de dossier jusqu'à la réalisation de l'acte authentique. Aucun honoraire ne sera perçu avant la signature de l'acte authentique chez le notaire. L'agence s'engage à ne pas manier des fonds.

Montant de la transaction	Terrain à bâtir
De 0 à 49 999€	Forfait de 5 500 €*
De 50 000 à 60 000 €	Forfait de 6 000 €
De 60 001 à 70 000 €	Forfait de 7 000 €
De 70 001 à 80 000 €	Forfait de 8 000 €
De 80 001 à 100 000 €	Forfait de 9 000 €
De 100 001 à 120 000 €	Forfait de 10 000 €
De 120 001 à 150 000 €	Forfait de 11 000 €
Au-delà de 150 000 €	Forfait de 12 000€ + 6% au-dessus de 150 001€

**Peu importe le montant de la transaction, le montant de la commission sera minimum de 3 000€.*

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente stipulée dans les pièces écrites.

Nos honoraires se calculent sur le prix de vente.

Mise à jour le 15.04.2022



Siège social : **SAS SPF IMMO- Koncept Immo**
Siège social : 28 bis avenue des déportés – 60600 Clermont
Capital social de 5 000€
Immatriculée au RCS de Beauvais sous le numéro 844 808 360
Carte CPI 6001 2019 000 038 801